

Charte du pêcheur moderne

Je suis un pêcheur sportif, moderne et responsable.

A ce titre, je m'engage à appliquer le « code de bonne conduite » de manière à préserver les ressources piscicoles et leurs biotopes afin que les générations suivantes héritent d'un patrimoine préservé.

Je respecte les dates d'ouverture et de fermeture, les zones en réserve et de frai, les tailles légales, ainsi que tous les représentants des instances de la pêche.

Je mets un point d'honneur à ne laisser aucune trace de mon passage, dans l'eau et sur les rives, je respecte le bien d'autrui, je n'abîme pas les clôtures ni les récoltes, je referme les barrières derrière moi.

Je pêche en no-kill essentiellement, je mouille mes mains avant de toucher le poisson que je remets à l'eau en le réoxygénant.

Je prends soin de toutes les espèces de poissons, celles que je recherche, comme les autres.

Je reste courtois avec les autres pêcheurs et je ne les gêne pas sur leurs postes de pêche.

J'alerte immédiatement les autorités compétentes si je constate un acte de braconnage manifeste ou un cas de pollution.

Je participe, selon mes possibilités, à la vie associative de la pêche. J'assiste à l'assemblée annuelle de mon association et je tente de faire partager la présente charte.